



Paris, le 14 mars 2017

M. le Directeur des Ressources Humaines,

Ministère de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer
Tour Pascal B

92055 La Défense Cedex

objet : modalités de concrétisation LA ITPE et Examen Professionnel ITPE

Monsieur le directeur,

A quelques jours de la clôture des candidatures sur le cycle de mobilité en cours et du début de la formation statutaire des lauréats de l'examen professionnel, je souhaitais vous faire part de la grande incompréhension des agents et des services quant à l'important retard pris sur la communication des modalités de concrétisation aux futurs ITPE.

Le SNITPECT-FO avait pourtant interpellé votre prédécesseur dès le début de l'année 2016 sur les impacts néfastes de la suppression d'un cycle de mobilité, notamment sur les calendriers de l'examen professionnel et de la liste d'aptitude.

Le SNITPECT-FO avait également demandé la communication des modalités de concrétisation liées au contexte exceptionnel du plan de requalification ; votre administration n'avait notamment pas donné suite, dans la circulaire promotion 2017, à la proposition faite lors de la réunion du 25 février 2016, de laisser la possibilité de bâtir un projet professionnel pour les lauréats de la liste d'aptitude.

Ni lors de la CAP ITPE du 1er décembre 2016, à 15 jours de la promulgation des résultats de l'examen professionnel, ni lors de la CAP LA ITPE du 28 février dernier, votre administration n'a souhaité communiquer d'éléments validés relatifs aux modalités de concrétisation.


Vous comprendrez que ces éléments, mêmes tardifs, demeurent indispensables pour permettre aux agents de se projeter professionnellement dans la nouvelle carrière qui s'ouvre à eux et également de s'organiser d'un point de vue personnel et familial.

Je vous demande de bien vouloir diffuser sans délai les modalités de concrétisation que vous envisagez pour les lauréats de la liste d'aptitude et de l'examen professionnel, ainsi que les conditions financières de déroulement de la formation statutaire pour ces derniers.

Notre organisation sera particulièrement vigilante à ce que les ITPE nouvellement promus ne fassent pas les frais de la suppression d'un cycle de mobilité et mettra tout en œuvre pour que leurs intérêts individuels et collectifs soient respectés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma sincère considération.

Abdallah El Hage

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'El Hage', with a long horizontal flourish extending to the right.

secrétaire général